

## JOP 2024 : Visites de sites

L'ensemble des organisations syndicales représentatives procède à des visites de sites pour observer les conditions de travail liées aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, et faire des préconisations pour l'amélioration de l'accueil et de la sécurité des agents de la Ville de Paris et des bénévoles mobilisés pour les JOP.

Les visites F3SCT (santé, sécurité, conditions de travail) se concentrent notamment sur les bases opérationnelles aménagées dans les équipements de la Ville (notamment les écoles) pour les agents de la Ville volontaires et les bénévoles des JOP.

La **CFTC** déplore que la préfecture ait validé les changements d'affectation des locaux sans concertation avec les syndicats qui connaissent les bâtiments municipaux. Les organisations syndicales auraient souhaité être associées au processus pour anticiper et éviter certains désagréments pour les agents.



### Démarche environnementale

- La Ville a mis à disposition des volontaires et des bénévoles des vélos électriques pour faciliter les déplacements. Dans le cadre de son engagement en faveur des mobilités durables, la **CFTC** demandera en F3SCT centrale que cette option soit ouverte à tous les agents de la Ville qui le souhaiteraient.
- Dans la lutte antigaspi, la Ville met en place un système de récupération des excédents en fin de repas qu'agents et bénévoles peuvent récupérer pour leur propre consommation. Cette initiative pourra-t-elle être envisageable dans les restaurants ASPP ?

### Travail de nuit

La **CFTC** demande que la Ville veille bien à ce que les heures de travail de nuit des agents soient payées en heures supplémentaires.

**La CFTC à vos côtés**  
**pour vous défendre et vous informer**